



Melançon
Marceau
Grenier et
Sciortino

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
A V O C A T S

Sibel Ataogul
Graciela Barrère
Sylvain Beauchamp
Marie Jo Bouchard
Pierre Brun
Michael Cohen
Johanne Drolet
Michel Gilbert
Guillaume Grenier
Pierre Grenier
Rébecca Laurin
Josée Lavallée
Denis Lavoie
Georges Marceau
Claude G. Melançon
David Richard
Giuseppe Sciortino
Marie-Claude St-Amant
Sylvain Seney

Montréal, le 1^{er} mai 2014

Par huissier

Me Robert Côté
Président
Commission des relations du travail
35, rue de Port-Royal Est, 2^e étage
Montréal (Québec) H3L 3T1

« Sous toutes réserves »

93/1151/2014
1590

À signifier
Étude Paquette et Associés
Huissier de justice

OBJET : Demande de reconnaissance de l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) en vertu de la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma* (L.R.Q. c. S-32.1)

Notre dossier : MC-2651-182

Monsieur le Président,

Nous sommes les procureurs de l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) relativement au dossier mentionné en rubrique.

Notre cliente dépose, par la présente, une demande de reconnaissance pour représenter:

« toutes les fonctions, à l'exception de celles de réalisateur (production de langue anglaise), de concepteur artistique, de directeur artistique, de dessinateur et de chef-dessinateur, qui sont réputées visées par l'article 1.2 de la Loi S-32.1 ou qui sont visées par l'article 1.2 de la Loi S-32.1 dans le cadre des productions cinématographiques et télévisuelles décrites à l'Annexe 1 de la Loi S-32.1 pour toutes les productions de producteurs américains, autres que ceux visés par le secteur 2 (film et vidéo) »

Cette demande de reconnaissance a pour effet de fusionner les secteurs 3 et 4 actuellement existant. Nous comprenons que la CRT verra à informer les parties intéressées de la présente demande.

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint sous pli scellé la résolution de l'AQTIS autorisant le dépôt de la présente demande de reconnaissance, une copie certifiée conforme des règlements de l'AQTIS ainsi que la liste de ses membres.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

MELANCON MARCEAU GRENIER ET SCIORTINO

MONTRÉAL
1717, boul. René-Lévesque Est
bureau 300
Montréal (Québec)
H2L 4T3
Téléphone : 514.525.3414
Télocopieur : 514.525.2803

QUÉBEC
871, Grande Allée Ouest
bureau 200
Québec (Québec)
G1S 1C1
Téléphone : 418.640.1773
Télocopieur : 418.640.0474

www.mmgs.qc.ca

Sylvie Sulyok, adjointe
pour Me Michael Cohen

p.j.

C.c. : Monsieur Jean-Claude Rocheleau AQTIS

Me Marie-Claude St-Amant